

Premières tendances 3^e trimestre 2015

Le climat des affaires demeure favorable

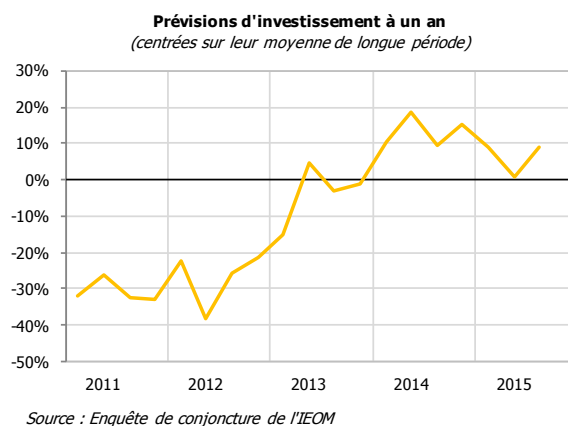
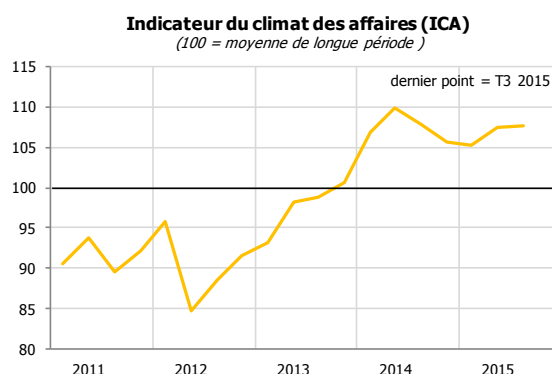
LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA) se stabilise au troisième trimestre 2015 (+0,1 point), conservant ainsi sa position établie nettement au-dessus de sa moyenne de longue période depuis près de deux ans.

Ce maintien de l'indicateur, qui prolonge le rebond observé au trimestre précédent, reflète la bonne tenue de l'activité au cours de l'été et une réduction des délais de paiement.

Pour le troisième trimestre consécutif, les effectifs affichent une progression, qui se confirmerait en fin d'année.

En dépit d'un premier semestre 2015 bien orienté, les perspectives d'une reprise durable restent fragiles et incertaines. Les chefs d'entreprise demeurent prudents concernant leurs projets d'investissement et attentifs aux échéances politiques et budgétaires des mois à venir.

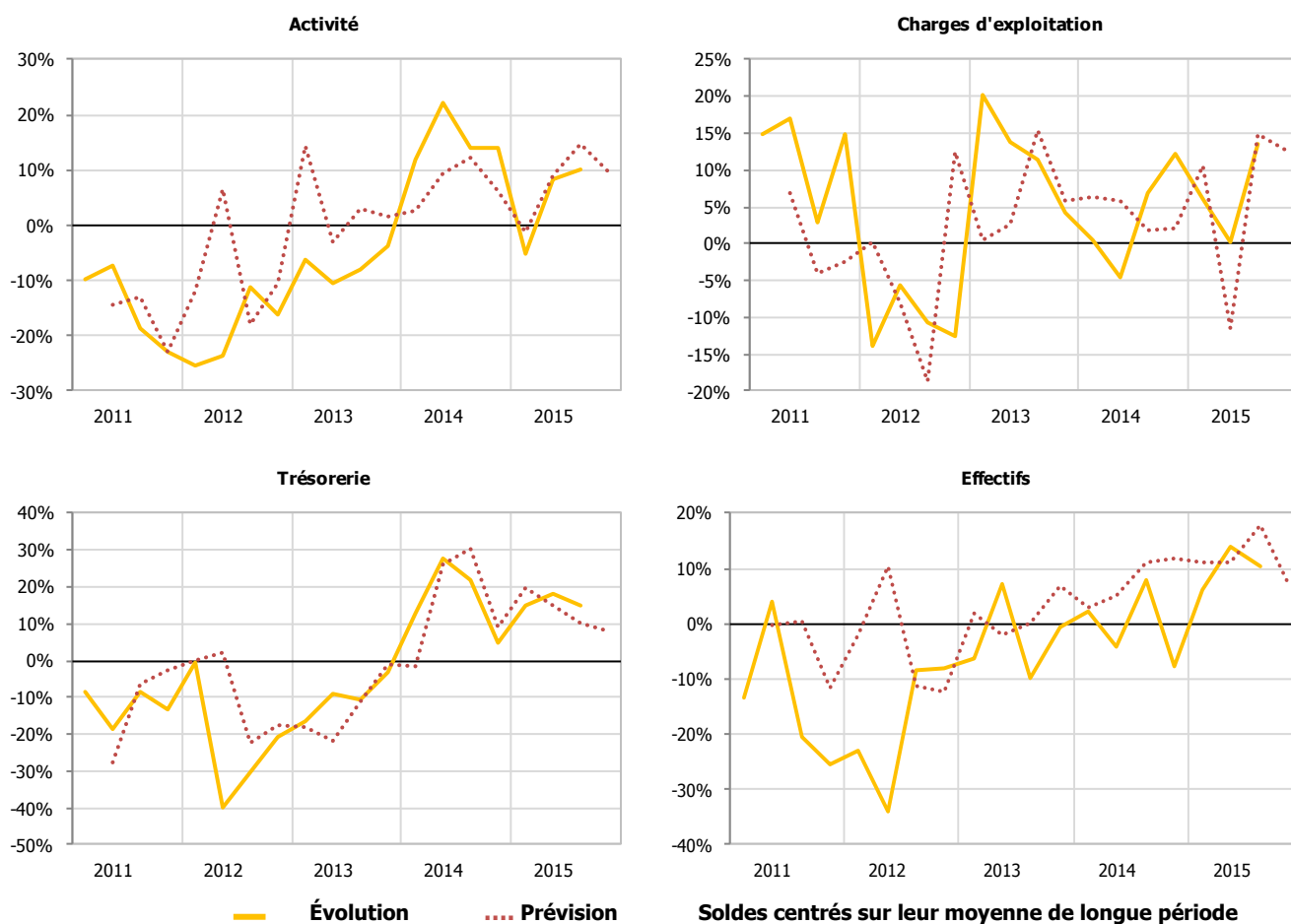


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité se renforce au troisième trimestre 2015, portée par le dynamisme des services marchands et par une haute saison satisfaisante dans l'hôtellerie. Cette évolution, conforme aux anticipations des chefs d'entreprise, s'accompagne d'une réduction des délais de paiement et d'une meilleure appréciation concernant la trésorerie. L'opinion des entrepreneurs sur l'évolution de leurs effectifs est également favorable, notamment dans l'industrie et les services.

Les chefs d'entreprise interrogés envisagent une fin d'année bien orientée, en particulier dans les services et le tourisme. La trésorerie et les charges d'exploitation devraient également poursuivre leur amélioration, à un rythme toutefois moins soutenu. En revanche, les prix de vente pratiqués sont attendus en baisse.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 3^e trimestre 2015 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : H. GONSARD – Responsable de la rédaction : P.-Y. LE BIHAN – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : novembre 2015 – Dépôt légal : novembre 2015 – ISSN 1968-6277